

## TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE

A.S.T.T.Taissy (REIMS) <http://www.astttaissy.fr>

Le samedi 31 mai et dimanche 1<sup>er</sup> juin 2008

### REGLEMENT :

- Article 1 :** Le club de TAISSY, ville située à côté de REIMS, organise un tournoi national FFTT le samedi 31 mai et le dimanche 01 juin 2008.  
N° d'homologation : 28 / 2008
- Article 2 :** Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés FFTT. Il se déroulera à la salle des sports de TAISSY, située dans la zone artisanale près des terrains de football en arrivant de CORMONTREUIL et de l'échangeur routier, et au gymnase de la Paix de Cormontreuil. 36 tables seront mises à la disposition des joueurs ainsi qu'une buvette (sandwiches, boissons, croque-monsieur, etc.). Il n'y aura pas d'interruption pendant midi.
- Article 3 :** Le tournoi comportera les tableaux suivants : **VOIR TABLEAUX : LISTE DES INSCRIPTIONS ou DOTATION**
- Article 4 :** Le pointage se fera 15 minutes avant le début de chaque tableau. Scratch 15 minutes après l'horaire prévu ou bien après le 3<sup>ème</sup> appel. Les joueurs devront avoir collé à l'appel de chacune de leurs parties.  
Un joueur peut s'inscrire, au plus, dans deux tableaux le même jour.
- Article 5 :** Le tirage au sort par assiette aura lieu le samedi 31 mai à 13h00 à la salle des sports de TAISSY, sous la direction de M. LEGRY Emmanuel (JAN en formation) M. BARCELO Emmanuel et M. Matthias HEROLD, (JA3), juges arbitres officiels du tournoi, assistés du comité d'organisation (M. Paul BERTE, JA3, M. Benoît SECONDE, JA2)  
Les balles seront fournies par l'organisation (*balles orange*).
- Article 6 :** Le premier tour se fera par poules de trois joueurs, les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final. Ensuite, il y aura élimination directe.
- Article 7 :** Les droits d'engagement sont fixés à 7 € pour les tableaux A, B, C, D, E, F, G, H, I, et L, 8 € pour le tableau M, et 5 € pour le tableau N non homologué (se référer au règlement hardbat spécifique).
- Article 8 :** Dotation : le tournoi est doté d'environ 4500 €.  
**Tableaux A, B, C, D, F, G, H, I, M : si un minimum de 16 poules par tableau n'est pas atteint, 7% de la dotation initiale seront enlevés par poule manquante, arrondi à l'euro supérieur.** En dessous de 9 poules, il n'y aura pas de récompense pour les huitièmes de finale. Un trophée est prévu pour le 1<sup>er</sup>.  
Tableau L: L'ensemble des engagements sera redistribué, à raison de : 50% pour la gagnante, 25% pour la finaliste, 12,5% pour les deux demi-finalistes, arrondi à l'euro supérieur. En outre, la gagnante recevra un magnum de champagne, et la finaliste une bouteille de champagne.  
Tableau N : lots (cf. règlement hardbat)
- Article 9 :** Dans chaque tableau, la limite de points inférieure est donnée à titre indicatif. Cette limite permet d'éviter qu'un joueur puisse s'inscrire dans 2 tableaux dits « incompatibles ». Deux tableaux sont dits « incompatibles » lorsque les tours qui les concernent se déroulent aux mêmes horaires. Néanmoins, un joueur moins bien classé que la limite inférieure fixée pour le tableau pourra s'y inscrire, s'il renonce à participer au tableau incompatible associé.  
Ex : Un joueur classé 50 pourra participer au tableau « 45-25 » s'il renonce au tableau « NC-50 ».
- Article 10 :** Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident. De plus, tout litige sera tranché par le juge arbitre et le comité.
- Article 11 :** Les féminines peuvent participer aux tableaux messieurs en indiquant les points correspondants à leur classement. Le classement officiel par points du mois de janvier sera pris en considération.
- Article 12 :** Tous les joueurs devront être en possession de leur licence et doivent être en tenue sportive réglementaire. Ils devront également se faire pointer dès leur arrivée.  
Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement.
- Article 13 :** Les engagements devront parvenir à :  
Paul BERTE  
187, rue de Courlancy 51100 Reims

Courriel unique : [inscription@astttaissy.fr](mailto:inscription@astttaissy.fr)

accompagnés du règlement des inscriptions avant le vendredi 30 mai (chèque à l'ordre de l'ASTT Taissy).

## TOURNOI DE TENNIS DE TABLE « HARDBAT »

A.S.T.T.Taissy (REIMS), Le samedi 31 mai 2008

<http://www.astttaissy.fr>

### REGLEMENT :

- Article 1 :** Le club de Tennis de Table de Taissy organise le samedi 31 mai 2008, son premier tournoi de Hardbat (tennis de table à l'ancienne - non homologué).  
Ce tournoi se déroulera à partir de 17 heures.  
Sont autorisés à participer à ce tournoi tous les joueurs licenciés FFTT ou à une fédération étrangère de tennis de table.
- Article 2 :** Le tournoi se déroule sous forme de poules préalables de 4 joueurs, 2 qualifiés par poule puis, suivant le nombre de joueurs, en 2 tableaux par élimination directe. Les parties se disputent en 11 points au meilleur des 3 manches.
- Article 3 :** Pour participer à ce tournoi, les joueurs doivent être munis d'une raquette à picots courts extérieurs sans mousse (type barna) d'époque ou actuelle (voir la liste des revêtements modernes autorisés). ASTT Taissy mettra à disposition des joueurs sans matériel des raquettes hardbat.
- Article 4 :** La tenue : le port de pantalon, chemise manches longues, costume, chapeau, casquette ou visière sera également autorisé. Enfin, le port de chaussures de sport est obligatoire pour toute personne entrant dans une aire de jeu.
- Article 5 :** Les droits d'engagements, à envoyer par chèque à l'ordre de ASTT Taissy ou à régler sur place, sont fixés à :  
5 € pour la participation au tournoi seul  
10 € pour le tournoi et le repas du soir
- Article 6 :** Les demandes (avec règlement à l'ordre de ASTT Taissy) doivent parvenir au choix par la poste ou par courriel pour le jeudi 29 mai dernier délai à  
David MOLITOR  
4 Esplanade Remi Pellet 51100 Reims  
Jean-Michel CARQUIN  
33 r Pierre Taittinger 51100 REIMS

Courriel unique pour l'inscription: [inscription@astttaissy.fr](mailto:inscription@astttaissy.fr)

MSN Messenger : [david\\_molitor@hotmail.fr](mailto:david_molitor@hotmail.fr)

[papy1964@hotmail.fr](mailto:papy1964@hotmail.fr)